Rapport annuel 2011

30 ans de passion et nous continuons!

La FRAQ
Fédération de la relève agricole du Québec

30 ans de passion et nous continuons!

Votre belle fédération en est déjà à fêter ses 30 ans d'existence! 30 ans de projets, d'idées rassembleuses, mais aussi 30 ans de soirées animées, de nouvelles amitiés et de réussites collectives. 30 ans de construction d'un réseau très ancré, qui a vu défilé plusieurs milliers d'administrateurs dévoués qui, depuis, ont fait leur bout de chemin syndical, professionnel, familial…

C'est la passion qui les a conduits vers l'agriculture, mais aussi vers le syndicalisme. Travailler à améliorer les conditions d'établissement en agriculture pour la génération suivante de relève, c'est faire preuve d'engagement et de vision. Cette relève engagée et visionnaire a permis au fil du temps de construire la FRAQ d'aujourd'hui et de pousser pour avoir plus d'outils favorisant l'établissement. Ce n'est peut-être pas un hasard si les producteurs Québécois ont la moyenne d'âge la plus faible au Canada.

L'année 2011 est représentative de cette évolution constructive, au niveau de son membership grandissant, du renforcement de ses partenariats, de ses évènements renouvelés, de l'évolution des dossiers et de la remise en question de sa mission et de son fonctionnement. Ce dernier point, que nous avons appelé La FRAQ du futur, a pris une place importante cette année et a mobilisé tous les échelons de la fédération. Un point détaillé lui est consacré dans le présent rapport. 2012 devrait être une année charnière à la poursuite de cette démarche. C'est aussi en réalité l'année du 30e de la FRAQ, que nous prendrons le temps de célébrer pleinement… et avec passion!

Bonne lecture!

SOMMAIRE

Mot du président 4
Mot de la directrice 5
Portrait de la FRAQ 6
L'établissement des jeunes en agriculture 12
Bilan des activités de l'année 13
Suivi des résolutions 2010-2012 28

MOT DU PRÉSIDENT

2011… tous se rappelleront du lancement du FIRA à notre précédent congrès. Un grand moment! Dès lors, bien qu'en deçà de nos attentes, c'est près d'une dizaine de jeunes qui furent aidés. Il est vrai que c'est un programme récent et qu'il ne faudra pas cesser de le publiciser toujours plus. Nous nous attendons à ce qu'il soit en constante évolution : le fonds devra s'adapter le plus précisément possible au contexte et à la clientèle. En ce sens, nous devons déjà faire part d'une bonne ouverture d'esprit et réfléchir aux orientations qui le rendront le plus viable et le plus durable possible.

D'autres préoccupations sont à venir, notamment l'évaluation du Plan en faveur de la relève agricole (PFRA) lancé à la suite du rapport Pronovost. 10 millions de dollars sur cinq ans! Un beau programme, mais avec un bémol tout de même : le volet Appui au développement des compétences des jeunes entrepreneurs agricoles ne fonctionne pas comme il le devrait. Il est impératif de trouver des solutions!

Cette année, il faudra aussi être vigilant du côté de la Financière agricole avec l'évaluation du Programme d'appui financier à la relève agricole. Dans les deux cas, nous offrons notre collaboration la plus entière aux institutions concernées.

Enclenché il y a près de deux ans, le chantier de réflexion la FRAQ du futur en arrive à une première définition de l'entité optimale souhaitée. Au-delà d'une remise en question de ses valeurs, de ses missions et de ses actions, ce questionnement amènera une optimisation du déploiement du mouvement de la relève agricole au Québec.

Il sera de votre ressort à tous de vous assurer de bien porter le message des jeunes au cours des prochains mois, afin que le projet de FRAQ du futur se rende à terme. L'amélioration de la condition d'établissement des jeunes agriculteurs en dépend.

C'est, par ailleurs, la fin de mon mandat à titre de président de la FRAQ. Ce qui a commencé par une simple finale régionale d'Agrigénie s'est poursuivi par l'expérience la plus extraordinaire que j'ai pu connaitre. Travailler pour les jeunes en tant que jeune est probablement une des missions les plus louables qui puisse exister.

Je terminerai en remerciant tous les gens que j'ai pu rencontrer au fil des dix dernières années. Je suis fier d'avoir consacré du temps au mouvement de la relève agricole. L'avenir nous appartient et se doit d'être prometteur.

Bonne continuation à tous,

Frédéric Marcoux

MOT DE LA DIRECTRICE

Une nouvelle année s'achève. Après quelque temps à la FRAQ, il est tentant de constater qu'une maturation est en marche. Après tout, 30 ans c'est presque l'âge moyen de l'établissement en agriculture! La Fédération est mature, elle est prête à se restructurer.

Forte d'un membership encore jamais égalé de près de 2 000 membres, forte d'une considération importante sur les plans politique, partenarial et syndical, somme toute légitime, voici venu le temps de donner à la fédération la vision et la structure qu'elle mérite.
Les circonstances sont parfaites pour notre démarche La FRAQ du futur! Le travail de consultation effectué tout au long de l'année 2011 a permis de poser les bases des besoins et des défis. Parallèlement, l'UPA du futur place la relève au cœur de ses priorités. Nous ne pouvons pas passer à côté de ce terreau très fertile pour faire germer la relève syndicale de demain. Ce n'est pas une demande de spécialité affiliée à l'Union, mais bien un besoin primordial pour la pérennité de celle-ci.

Voilà des défis pour la prochaine année! La capacité de mobilisation de la relève autour de cette démarche, mais aussi de l'ensemble du corps syndical agricole, va en être la clé.

2011 a aussi été marquée par des nouveautés qui ravivent l'animation du mouvement. À commencer par la première finale régionale du DéfiFRAQ, qui a connu un franc succès. À cela s'ajoute la première édition des Journées FRAQassantes, une sorte de semi-annuelle, un temps de réflexion et de concertation pour les leaders du mouvement. Ces deux nouvelles activités devraient être chacune le début d'une longue tradition.

Par ailleurs, n'oublions pas de mentionner l'appui toujours renouvelé et grandissant de nos partenaires, qui nous soutiennent année après année dans nos activités. Encore cette année, ils ont témoigné de leur confiance en l'organisation et ont appuyé sa crédibilité et la légitimité de sa mission. Un gros merci à ceux qui croient ainsi en la FRAQ.

Il est également important de souligner le travail et l'engagement des administrateurs de la FRAQ. Plusieurs d'entre eux vont quitter les bancs de la fédération et s'envoler vers d'autres horizons. Nous leur souhaitons de continuer à être animés par le même dévouement et la même ardeur. Comme depuis 30 ans, leurs successeurs vont reprendre le flambeau et le cercle vertueux de la relève va continuer avec passion!

Au plaisir,

Magali Delomier

PORTRAIT DE LA FRAQ

La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) est présente sur l'ensemble du territoire agricole québécois. Depuis sa création en 1982, elle représente la relève agricole d'ici, qu'elle soit jeune agriculteur ou aspirant agriculteur. Elle s'est donnée pour mission de rassembler les jeunes passionnés d'agriculture, de défendre leurs intérêts, d'améliorer les conditions d'établissement en agriculture, d'attirer la nouvelle génération en agriculture et de travailler à une meilleure information et préparation de ces jeunes.

Pour ce faire, la FRAQ compte sur l'implication de centaines d'administratrices et d'administrateurs, et ce, à tous les niveaux de sa structure. Toutes les formes d'établissement et tous les secteurs de production se retrouvent au sein de la Fédération.

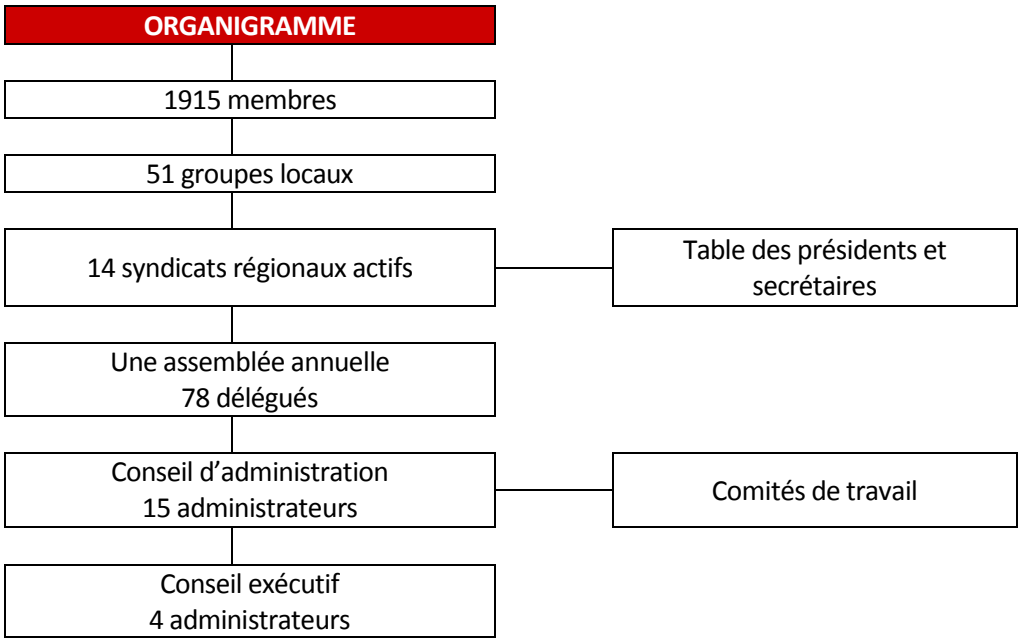

La permanence

Afin d'accompagner ses diverses instances, la FRAQ dispose d'une petite équipe de permanents. Cette équipe se compose d'une directrice générale à temps plein et d'une secrétaire à temps partiel. Dans son travail, la permanence est appelée à livrer des conférences, participer à des comités et accompagner les élus dans leurs représentations. De plus, l'équipe de travail assure le suivi des instances et les communications internes et externes en plus de coordonner l'ensemble des activités et des comités de travail internes. Le siège social de la Fédération se trouve à la Maison de l'UPA, à Longueuil.

Mme Anne-Marie Gagné, membre de l'équipe de la Direction de la recherche et politiques agricoles de l'UPA, travaille pour la FRAQ à raison de deux jours par semaine depuis mai 2010. Elle assure le secrétariat et un support administratif à la directrice générale, Mme Magali Delomier.

Liste des syndicats affiliés

- Syndicat de la relève agricole de l'Abitibi-Témiscamingue
- Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent
- Jeunes agriculteurs de la Beauce (JAGRIBEC)
- Syndicat de la relève agricole du Centre-du-Québec
- Syndicat de la relève agricole de la Côte-du-Sud
- Syndicat de la relève agricole de l'Estrie
- Syndicat de la relève agricole de Lanaudière
- Syndicat de la relève agricole de la Mauricie
- Syndicat de la relève agricole de Laurentides-Outaouais
- Syndicat de la relève agricole de Gaspésie-Les îles
- Association de la relève agricole de la région de Québec
- Centre régional des jeunes agriculteurs (Saguenay-Lac-St-Jean)
- Association de la relève agricole de Saint-Hyacinthe
- Association de la relève agricole de Montérégie-Ouest

Membres du conseil d'administration 2011

Afin de réaliser les mandats confiés par l'assemblée et assurer la réalisation de sa mission, la FRAQ dispose d'un conseil d'administration composé d'un représentant nommé par chacun des syndicats affiliés. Au cours de la dernière année, cinq nouveaux membres ont été élus sur le conseil qui s'est réuni à sept reprises, soit physiquement, soit par conférence téléphonique.

Une de ces rencontres a consisté en un Conseil d'administration durant les Journées FRAQassantes, un nouvel évènement, remplaçant le traditionnel CA élargi d'automne. Cette nouvelle formule est décrite plus loin dans le rapport.

Conseil d'administration de la FRAQ

Frédéric Marcoux
Président
Beauce

François Vincent
1er vice-président
Saint-Jean-Valleyfield

Clément Allard
2e vice-président
Lanaudière

Sylviane Begin
Membre de l'exécutif
Estrie

Émilie Benoît
Bas-Saint-Laurent

Yan Berthiaume
Beauce

Marilyn Côté
Saguenay Lac-Saint-Jean

Martin Couture
Outaouais-Laurentides

Frédéric Delarosbil
Gaspésie-les îles

Emmanuel Desjardins
Abitibi-Témiscaminque

Alexandre Galarneau
Mauricie

Alexis Jeanson-Lemire
Centre-du-Québec

Jérémie Lauzier
Côte-du-Sud

Jean-François Ménard
Saint-Hyacinthe

Patricia Moreau
Québec

Nous tenons sincèrement à remercier les administratrices et les administrateurs pour leur énergie, leur implication et leur dévouement tout au long de cette année.

Évolution du membership

La FRAQ connaît une progression continue et très enviable de son membership, qui a atteint un niveau record cette année. C'est grâce au dynamisme du réseau et à l'acharnement de certaines personnes ou groupes de relève qui vont chercher activement de nouveaux membres. Bravo à eux et à leurs initiatives gagnantes!

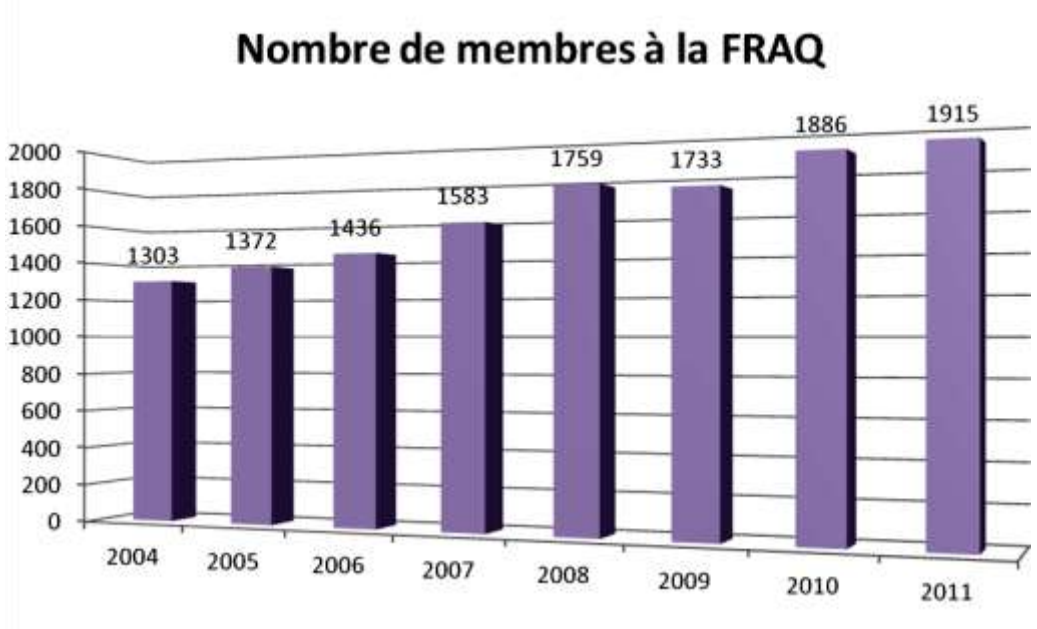

Une augmentation de 1,5 % par rapport à 2010
Une augmentation de 47 % par rapport à 2004

Affiliation

Voilà plus de 30 ans, la FRAQ voyait le jour. Dès ce moment, elle s'affiliait à l'Union des producteurs agricoles de façon à joindre sa voix à celle des productrices et des producteurs agricoles du Québec. Par cette affiliation, la FRAQ dispose de sièges à de nombreuses instances : syndicats de base, conseil général, congrès général, tables de travail, etc.

La Fédération est également affiliée à la Table pancanadienne de la relève agricole et à la Table de concertation de la Jeunesse rurale du Québec. En 2010, la FRAQ s'est affiliée à la Coalition pour la souveraineté alimentaire, rejoignant ainsi 86 membres des secteurs agricole, agroalimentaire, environnemental et socioprofessionnel.

En 2011, elle est devenue membre de Force Jeunesse, qui est un regroupement de jeunes travailleurs qui œuvre à la défense et à l'amélioration des conditions de travail des jeunes travailleurs, des perspectives d'emploi de la relève et de l'équité intergénérationnelle dans les politiques publiques.

Représentation

La FRAQ siège aussi à de nombreux comités avec des organismes tels que le ministère de l'Agriculture du Québec, le ministère de l'Éducation du Québec, La Financière agricole du Québec, le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec, etc.

Elle siège par ailleurs sur les conseils d'administration d'AgriCarrières, du Centre d'expertise en gestion agricole (CEGA) et de la Semaine de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Consommation (SAAC). Au total, ce ne sont pas moins de 28 comités auxquels la FRAQ participe, qui se réunissent à plusieurs reprises au cours de l'année.

COMITÉ OU DOSSIER	IMPLICATION	OBJECTIFS ET ENJEUX	RESPONSABLE 2011
Table de concertation de la jeunesse rurale	3 à 4 rencontres	• Partager l'information • Recherche de partenaires financiers • Rencontre de partenaires en dehors de la Table	Magali Delomier Frédéric Marcoux
Comité CRAAQ sur établissement	4 à 5 rencontres	• Organisation de colloque • Déterminer des stratégies pour l'établissement	Magali Delomier Sylviane Begin
Comité Bovin laitier du CRAAQ	4 à 5 rencontres	• Organisation du Symposium laitier	Émilie Benoît
Comité de suivi – politique jeunesse	2 rencontres	• Suivi de la politique jeunesse • Élaboration du plan d'action à long terme	Magali Delomier Frédéric Marcoux
Comité conjoint FRAQ-FPLQ	1 rencontre	• Suivi des programmes d'aide • Autres revendications	Magali Delomier François Vincent Émilie Benoît
Assemblée de la FPLQ	2 rencontres	• Suivi du programme	Frédéric Marcoux
Assemblée de l'AJRQ et du Québec 4-H	2 rencontres	• Assister à l'assemblée	4-H : François Vincent AJRQ : CE
Rencontre du ministre de l'Agriculture	1 rencontre	• Échanger sur les préoccupations	CE
Table des conseillers du MAPAQ	1 rencontre	• Échanger sur les préoccupations de la relève	Magali Delomier Frédéric Marcoux Adm régional
Comité mixte sur les aides à l'établissement - FADQ	2 à 3 rencontres	• Suivi des indicateurs des prog. • Demandes de la clientèle	Magali Delomier Frédéric Marcoux
Comité consultatif du FIRA	2 à 3 rencontres	• Suivi de la politique d'investissement • Intérêts de la clientèle	Magali Delomier Frédéric Marcoux
Table de concertation sur la formation agricole	3 à 4 rencontres	• Élaborer un plan d'action pour offre et besoins	Magali Delomier
CA Comité sectoriel de main-d'œuvre (AGRIcarrières)	5 à 6 rencontres	• Tâche inhérente à un conseil d'administration	Frédéric Marcoux

COMITÉ OU DOSSIER	IMPLICATION	OBJECTIFS ET ENJEUX	RESPONSABLE 2011
CA du Centre d'expertise en gestion agricole	5 à 6 rencontres	• Tâche inhérente à un conseil d'administration	Magali Delomier
Semaine de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Consommation (SAAC)	4 rencontres	• Organisation de la SAAC	Frédéric Marcoux
Table des présidents et secrétaires de l'UPA	2 rencontres	• Brèves nouvelles de la FRAQ • Intervention au besoin	Magali Delomier Frédéric Marcoux
Table des secrétaires de l'UPA	4 rencontres	• Suivi des dossiers de l'UPA • Activités et dossiers de la FRAQ	Magali Delomier
Table de travail UPA sur établissement	4 à 5 rencontres	• Réflexion sur établissement et recommandations aux instances	Magali Delomier Frédéric Marcoux
Table de travail UPA sur les services-conseils	4 rencontres	• Réflexion et recommandations	Frédéric Marcoux
Table de travail UPA communications et vie syndicale	4 rencontres	• Réflexion et recommandations	Frédéric Marcoux
Tournée des syndicats	14 rencontres	• Participation AGA des régions	CE
Table pancanadienne de la relève agr. – rencontre annuelle	4 jours	• Représenter intérêts du Québec • Orienter la Table	CE
Comité d'évaluation – Programme relève Œufs de consommation	2-3 rencontres	• Représenter la FRAQ sur le comité de sélection • Étudier les dossiers sélectionnés	Clément Allard
Comité d'évaluation – programme relève Œufs d'incub	3 rencontres tous les 3 ans	• Étude des dossiers pour le programme	Clément Allard
Comité FCAR Volet Desjardins	1 rencontre	• Étude des dossiers pour la sélection	François Vincent
CA Fonds coopératif d'aide à la relève	3 rencontres	• Étude des dossiers	Benoît Martin
Jury Famille terrienne de l'année	1 rencontre	• Étude des dossiers	Sylviane Begin
Jury Tournez-vous vers l'excellence	2 rencontres	• Étude des dossiers de candidature et sélection	Magali Delomier

ÉTABLISSEMENT DES JEUNES EN AGRICULTURE

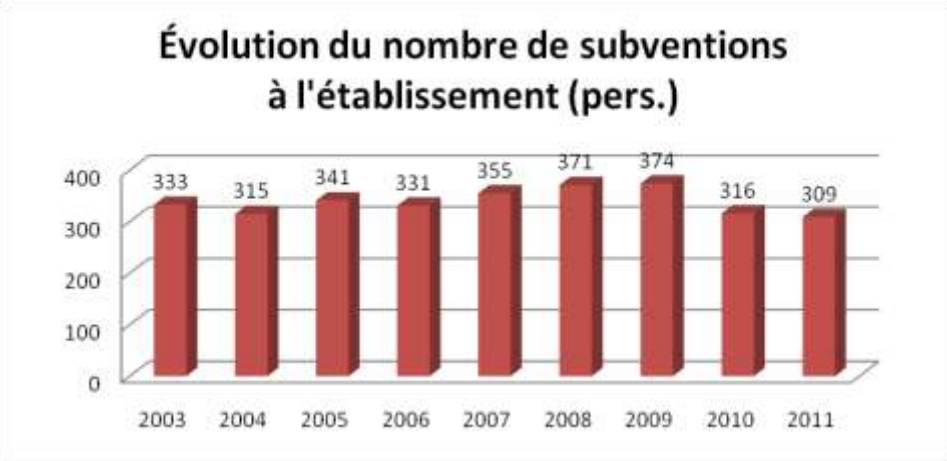

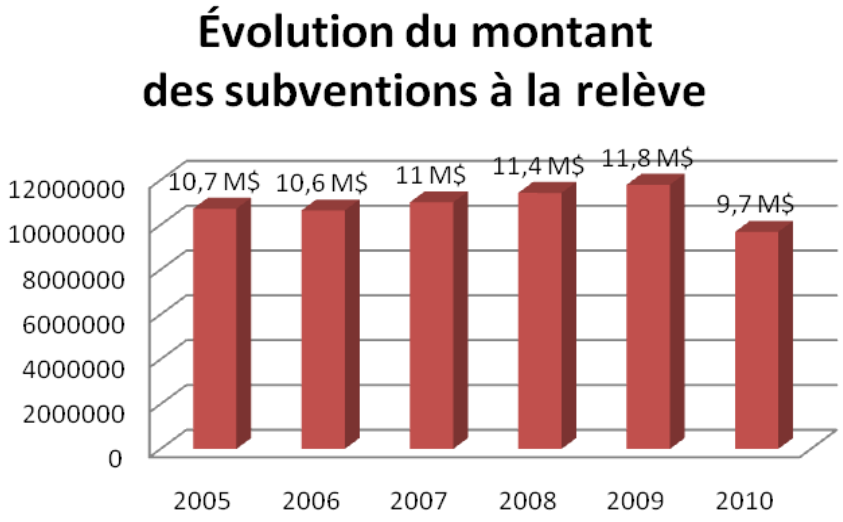

Source : FADQ

BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

Des idées et des nouveautés à la FRAQ!

L'équipe en place

Cette année, le Conseil d'administration a accueilli cinq nouveaux administrateurs. La dynamique de groupe engendrée en 2009 puis en 2010 s'est donc poursuivie avec l'approfondissement des dossiers par les administrateurs et une bonne ambiance de travail. Notons le départ inopiné d'un des administrateurs en cours d'année.

Projet Show de la relève

Le Plan de financement 2010-2015 de la FRAQ prévoit notamment la mise en œuvre d'une activité de financement de type évènementiel. Fin 2010, un comité de travail interne a été créé afin de monter un projet de spectacle musical sur le thème de la relève artistique. L'idée était d'organiser un spectacle extérieur en marge d'Expochamps, sur un terrain de la ville d'Acton Vale. Le groupe Kaïn, le groupe Karma et une relève humoristique étaient prévus pour cette soirée.

Malheureusement, dû à des imprévus logistiques et à des contraintes de temps, il a fallu repousser l'évènement à 2012. Les risques de pertes financières étaient trop grands pour poursuivre le projet. La FRAQ a alors été mandatée par son conseil d'administration pour revoir la formule, afin de s'assurer une certaine expertise et un cadre à l'évènement.

Les fédérations de production sous GO5 ont alors été approchées pour un soutien à l'évènement. L'idée est née de construire une journée-conférence sur le thème de la relève, clôturée par un spectacle-bénéfice. Le travail est en marche pour un potentiel évènement à l'Université Laval en octobre 2012.

Première édition du DéfiFRAQ

2011 a vu naître la toute première édition de DéfiFRAQ, la version renouvelée de notre ancien Agrigénie! Cette compétition allie désormais des épreuves manuelles et un jeu-questionnaire collectif en salle, sollicitant plusieurs des compétences que l'agricultrice et l'agriculteur mettent à profit sur leur ferme. Cette nouvelle formule invite davantage au développement de l'esprit d'équipe, à la variété des épreuves et à une ambiance conviviale, conviant le public à participer et à encourager son équipe favorite.

Pour cette première édition, 14 équipes de jeunes de presque tous les coins du Québec ont pris la route enneigée vers Magog pour s'affronter la veille de l'AGA de la FRAQ. En matinée, les quelque 60 joueurs et leurs partisans se sont réunis sur la ferme Magolait présentant un site exceptionnel. Pas moins de huit épreuves très variées attendaient les participants, quatre à la ferme laitière et quatre autres sur le site de l'érablière. Les participants étaient par exemple invités à faire un rapport TPS-TVQ avec des factures 2010, à chercher sept erreurs sur le thème de la prévention, à faire des tresses de foin, à installer le maximum de broches dans l'érablière en 60 secondes, etc.

En après-midi, les équipes se sont déplacées à l'Hôtel Estrimont pour une finale excitante, avec un jeu-questionnaire de 40 questions pour lequel un système de vote interactif avec manette individuelle a été utilisé. Le résultat était connu immédiatement après la lecture de la question et chaque réponse était illustrée et documentée, de sorte que les joueurs ont beaucoup appris de leurs erreurs sur des sujets très variés, tant techniques que de culture générale. Le public était également sollicité par le biais de questions sur les outils de mise en marché collective.

Les grands gagnants de cette première édition furent le Clan Rizouto du Bas-St-Laurent, puis en seconde position l'équipe de la Côte-du-Sud et les ARASHides de Saint-Hyacinthe en troisième position. La compétition récompensait également l'esprit d'équipe et l'Équipe Ah-Tellement de Montérégie Ouest en a reçu le prix! C'est d'ailleurs elle qui accueillera l'édition 2012 du DéfiFRAQ. Un prix Public a également été remis à Benoît Lalonde, qui s'est particulièrement démarqué pour encourager son équipe tout au long de la journée.

Notons également la présence d'une équipe invitée, constituée de représentants élus et permanents de l'UPA régionale.

Au total, cette activité aura rassemblé plus de 100 personnes (participants et public) et un comité organisateur mobilisant des intervenants du milieu régional et provincial, ainsi que des bénévoles du Centre de formation professionnelle de Coaticook. Un grand merci à eux et rendez-vous en 2012 pour une seconde édition tout aussi réussie!

Les Journées FRAQassantes

Le succès de notre traditionnel Conseil d'administration élargi de septembre, ainsi que le besoin de plus de rencontres physiques cadrées exprimé lors des consultations sur la FRAQ du futur, nous ont amenés à organiser une sorte de rencontre semestrielle. Pour la première fois, nous avons rassemblé tous les exécutifs des syndicats de relève et leurs secrétaires, pour deux journées d'information, de formation, de concertation et de visites de ferme. Près de 50 participants des quatre coins du Québec ont honoré la première édition des Journées FRAQassantes à Victoriaville les 8 et 9 septembre dernier.

Un programme chargé, mais bien apprécié, avec plusieurs temps forts, tels que la présentation de M. David Boissonneault, président de la Fédération des producteurs de porcs, la session très éclairante sur le lobbying de M. François Dumontier de la Fédération des producteurs de lait du Québec, la visite de la plantation de canneberges de M. Mario Roy, l'atelier de réflexion sur la FRAQ du futur, la tournée de l'UPA avec son premier vice président et sa directrice générale. Deux journées pendant lesquelles les participants ont pris le temps d'échanger, de se connaître, de travailler et aussi de s'amuser. Les retours sur cet évènement sont très positifs et nous font dire qu'il est certainement le premier d'une longue série.

La FRAQ récompensée

Le 31 mai dernier, la FRAQ se voyait decerné un prix en sensibilisation entrepreneuriale par les Offices jeunesse internationaux du Québec pour sa mission au Chili en 2010. Remis à l'Assemblée nationale par le Consul du Chili, ce prix distingue la FRAQ pour la qualité du contenu et de l'organisation de la mission. Une belle opportunité de visibilité pour la jeunesse agricole, parmi d'autres organisations de jeunes de tous horizons!

Les dossiers de l'année

Parmi les nombreux dossiers couverts par la fédération cette année, on en retiendra quatre principaux :

Le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA)

Alors qu'il devait officiellement être en fonction au début de l'année, le FIRA a quelque peu tardé avant de prendre son véritable envol. Le coup d'envoi des activités du Fonds a été donné au Congrès de la FRAQ en mars 2011, mais le premier prêt officiel a pris forme en août. Un jeune a pu s'établir en production laitière, notamment grâce à l'octroi d'un prêt du FIRA de 135 000 $.

Fin 2011, une dizaine de dossiers ont pu être traités, couvrant des secteurs agricoles et des situations d'établissement très variés (démarrage, expansion, transfert non apparenté). Le Fonds n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière, il n'est pas encore un réflexe pour les jeunes qui ont des projets d'établissement, ni pour les divers conseillers qui ne maîtrisent pas encore complètement les produits du Fonds. Parallèlement à son déploiement, le FIRA a donc poursuivi un objectif prioritaire de communication et de sensibilisation auprès de la clientèle potentielle et des intervenants du milieu.

La FRAQ a suivi avec grand intérêt les premiers pas du FIRA, notamment en prenant part au comité consultatif qui s'est réuni à deux reprises durant l'année. Ce comité fait état de l'évolution des demandes, mais également des constatations du Conseil d'administration du FIRA et de son gestionnaire. La FRAQ y partage également, aux côtés de l'UPA, les préoccupations de la clientèle.

Bien que plusieurs années seront encore nécessaires pour nous permettre de véritablement mesurer le potentiel du FIRA, la FRAQ demeure convaincue de son effet levier et de son impact structurant pour l'agriculture québécoise.

Chantier national de la relève agricole

Alors que le très prometteur lancement du chantier en novembre 2010 présageait un travail de concertation sur la relève agricole, encore jamais tenu au Canada, il en fut bien autrement. Ce lancement, présidé par le Ministre Blackburn, a rassemblé 45 représentants de la relève agricole des quatre coins du Canada, entourés de nombreux observateurs publics, privés et associatifs. Le cœur du chantier a surtout consisté en une séance de discussions sur les principaux enjeux retenus lors des consultations de M. Blackburn en 2009 : l'accès au capital, le transfert de fermes, le développement des compétences, les programmes d'aide, les terres agricoles, la rentabilité, etc.

À l'issue de ce travail, quatre thèmes prioritaires de concertation ont été définis : le transfert, le financement, la valorisation de la profession et la fiscalité, ceux-ci devant être discutés à des tables de travail virtuelles. La FRAQ prit part à la première table virtuelle sur la valorisation de la profession. Les discussions ont été intéressantes, mais peu de solutions innovantes en sont ressorties. Un contre-rendu devait prendre forme pour la poursuite des travaux, mais ce dernier n'a jamais vu le jour, avec l'arrivée des élections fédérales en mai et le départ du Ministre Blackburn.

M. Blackburn étant l'ambassadeur de ce chantier national et d'un réflexe jeunesse au sein d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, les promesses de travail sont parties avec lui.

La FRAQ tente depuis lors de rencontrer le ministre Christian Paradis, le successeur de M. Blackburn, pour relancer le chantier. M. Paradis s'étant engagé à reconsidérer ce projet et à nous écouter sur le sujet, lors du Congrès de l'UPA, tout espoir de poursuite n'est peut-être pas encore perdu. La FRAQ regrette cependant que l'énergie et l'argent investi dans ce travail puissent être compromis aussi subitement.

Consultations sur le Livre vert

Début juin 2011, le ministre Corbeil présentait le Livre vert pour une politique « bioalimentaire », appelant les différentes organisations concernées à exprimer leur opinion sur la vision proposée.

La FRAQ y a retenu les points suivants :

- Le Livre vert n'apporte pas de grandes surprises, il présente une vision avec de grandes orientations, sans mesure précisément concrète. Concernant la relève, l'objectif affiché est de « favoriser la relève entrepreneuriale », mais aucune mesure n'est annoncée, au contraire, on sous-entend que le Québec est déjà allé très loin en matière d'aide à la relève. Bien que celle-ci devienne un objectif affiché de la vision, on ne sent pas d'engagement à aller plus loin.
- S'il est quelque chose de signifiant, c'est la volonté ferme d'avoir une nouvelle génération d'entrepreneurs compétents, formés et aux réflexes entrepreneuriaux.
- La FRAQ doit proposer du contenu derrière ces grands énoncés qui ne présagent pas beaucoup de nouveautés pour la relève. Contrairement à ce que demandait la fédération, la problématique de la relève n'est pas transversale, le volet « cédant » de cette problématique y est encore moins mentionné.

En août, la FRAQ a donc rédigé et déposé son mémoire, intitulé « Des solutions concrètes pour la pérennité du secteur agricole », à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles. Ce document n'a pas la vocation de révolutionner les demandes de la fédération. La FRAQ avait déjà fait un gros travail de fond, de consultation et de proposition dans le cadre du rapport Pronovost. Ses constats sont toujours les mêmes, ses demandes aussi, à quelques mises à jour près.

Après un portrait synthèse de l'établissement et un plaidoyer en faveur du maintien du nombre de fermes, notre mémoire met de l'avant quatre grands piliers de pérennité de l'agriculture par des constats, des enjeux et des propositions influençant positivement le développement du secteur bioalimentaire québécois :

1. *La formation en agriculture* : hausse des incitatifs financiers à la formation, meilleure reconnaissance des acquis, maintien de la régionalisation de l'offre de formation, valorisation de la formation, nouvelles approches pédagogiques;

2. *La question des cédants* : création d'un fonds de retraite, introduction d'un régime d'épargne transfert, révision de la fiscalité en faveur du transfert de ferme;

3. *Le développement organisationnel des entreprises* : accompagnement des projets d'établissement, financement des services-conseils adaptés, harmonisation d'un service de remplacement de main-d'œuvre, incitation à la formation continue;

4. *L'accès aux biens de production* : création d'une banque de ferme virtuelle, protection des terres agricoles du Québec, contrôle partiel du prix des biens de production.

Le mémoire met également de l'avant la base collective forte sur laquelle doivent reposer ces quatre grands piliers. Il y est indiqué que les jeunes de la FRAQ croient en l'effet structurant de la Loi sur la mise en marché, et ne trouvent pas pertinent de revoir l'accréditation unique, une formule forte, stable, organisée et inclusive pour le monde agricole.

La FRAQ du futur

Le projet FRAQ du futur a sans doute été le dossier le plus prenant de l'année pour la fédération, mobilisant ses administrateurs, ses membres et son personnel, mais aussi diverses ressources professionnelles à l'UPA. Et le travail est encore loin d'être achevé…

Contexte

La FRAQ s'est dotée d'une démarche de concertation et de réflexion d'un an et demi, profitant des travaux effectués dans le cadre de l'UPA du futur. Les objectifs sont les suivants :

- déterminer de quelle manière la relève prendra sa place dans l'UPA du futur;
- déterminer les enjeux et les défis pour optimiser le mouvement de la relève;
- cibler la structure à adopter pour l'avenir.

Cette démarche prévoyait la mobilisation de plusieurs instances à travers cinq étapes principales :

Étapes	Interventions à prévoir	Échéance
1. Validation du projet de démarche stratégique	• Adopter le projet en C. A. de la FRAQ • Appuyer le projet par les présidents et secrétaires des syndicats	15/10/2010 12/11/2010
2. Adoption des propositions au congrès de l'UPA		30/11, 1,2 2/12/2010
3. Analyse des besoins et des défis en vie syndicale au niveau de la relève	• Réaliser une enquête auprès des administrateurs et des secrétaires • Réaliser un atelier d'échange à l'AGA à partir du portrait de l'enquête	01/2011 à 03/2011 10, 11 et 12/03/2011
4. Réflexion sur la meilleure structure à adopter	• Consulter les syndicats par une activité de réflexion d'environ 1 h 30 en C. A., animé par un agent en vie syndicale • Présenter et échanger sur les résultats de la réflexion aux Journées FRAQassantes (CE + secrétaires)	03/2011 à 05/2011 09/2011
5. Position de la FRAQ	• Décider au C. A. du positionnement de la FRAQ • Informer les membres de l'orientation de la FRAQ • Mandater la FRAQ pour travailler sur l'orientation retenue lors de son AGA	07/2011 11/2011 à 03/2012 03/2012

Les principaux constats

Plus de six mois de consultation ont permis de faire ressortir les principaux constats suivants :

- Au niveau de la REPRÉSENTATION :
  - ✓ Risque d'essoufflement et d'éparpillement;
  - ✓ Privilégier les niveaux local et régional (proche des membres);
  - ✓ Défi de concertation et de communication entre les différentes instances de représentation FRAQ et UPA;
  - ✓ À améliorer : présence sur les syndicats de spécialités.
- Au niveau de la DYNAMIQUE SYNDICALE :
  - ✓ Fort potentiel de hausse du membership partout;
  - ✓ Manque de ressources humaines au niveau régional et provincial;
  - ✓ Rôle d'incubateur de relève syndicale sous-exploité;
  - ✓ Manque de lien entre les régions;
  - ✓ Déconnexion entre la base et le provincial;
  - ✓ Idéal : mouvement rassembleur/sentiment d'appartenance.
- Au niveau de la STRUCTURE :
  - ✓ Dépendamment des régions, les groupes locaux sont essentiels;
  - ✓ Allègement des structures nécessaires, mais maintien d'une certaine autonomie financière et fonctionnelle.
  - ✓ Répartition des priorités :
    - Régional et local : Recherche de membres, activités sociales, conférences et formation;
    - Provincial : Représentation politique, réseautage et financement.
- Au niveau des BESOINS :
  - ✓ Des rencontres physiques cadrées;
  - ✓ Circulation de l'information – plan syndical de communication;
  - ✓ Communication externe : mieux faire connaître la FRAQ et ses avantages;
  - ✓ Budgets adéquats et stables;
  - ✓ Support des fédérations régionales et plus de ressources au provincial.

Le portrait suivant en est ressorti :

AUJOURD'HUI	DEMAIN
➢ Des administrateurs essoufflés et parfois démotivés ➢ Peu de syndicalisme régional - perte d'acquis? ➢ Pas de suivi politique et médiatique en région ➢ Recrutement syndical faible – perte d'intérêt des membres ➢ Éloignement entre le local et le provincial ➢ Petits moyens – petits projets – manque de vision	➢ Des administrateurs formés et bien répartis au sein de la FRAQ et de l'UPA – relève syndicale ➢ Maximisation du potentiel de recrutement – capacité de mobilisation ➢ Circulation de l'information – reconnexion entre tous les échelons ➢ Travail structuré et efficace - les dossiers avancent en région ➢ Mouvement rassembleur ➢ Crédibilité – poids politique

Scénario retenu

À la suite de ces constats, plusieurs scénarios ont été proposés et étudiés aux Journées FRAQassantes, puis en conseil d'administration aux niveaux régional et provincial.

Les préalables retenus pour chacun des scénarios furent les suivants :

- Incubation de relève syndicale;
- Réponse au défi de représentation;
- Rapprochement provincial – régional et local;
- Moins d'essoufflement;
- Encadrement/formation des administrateurs;
- Allègement du provincial;
- Plus de ressources - rxpertise et efficacité des ressources;
- Lien entre les régions - cohésion interrégionale pour les dossiers.

Finalement, c'est le cinquième scénario qui a été retenu, comme un compromis structurel, syndical et organisationnel, c'est-à-dire une nouvelle entité « La relève agricole du Québec ». Ce scénario ne comprend pas de gros changements et propose les principaux éléments suivants :

- Le maintien d'une structure en fédération/syndicats;
- La fusion de certains syndicats en harmonisation avec les territoires de l'UPA du futur : on passerait à 12 syndicats régionaux;
- Le renforcement et l'harmonisation des contrats d'affiliation et règlement;
- L'utilisation de ressources interrégionales à temps plein, dédiées exclusivement à la relève syndicale et agricole;
- Le maintien d'un secrétariat minimal en région.

L'implication financière d'un tel scénario a été analysée en collaboration avec le service des finances de l'UPA, qui a décortiqué la situation actuelle pour déterminer les économies possibles et les nouveaux besoins financiers. Un montant supplémentaire annuel de 200 000 $ est nécessaire à la mise en œuvre de ce scénario.

Le Conseil d'administration a alors décidé d'une stratégie de mobilisation en deux temps :

- Tout d'abord, convaincre le comité de financement moyen et long terme de l'UPA de placer la relève comme une priorité de financement dans son rapport d'étape qui va servir de base aux consultations en 2012,
- Élaborer un plan de mobilisation au sein de la FRAQ pour faire du lobby dans les assemblées au niveau local et régional lors des consultations en 2012.

Par ailleurs, un comité de mise en œuvre a été constitué vers la fin de l'année, afin de supporter la FRAQ et ses syndicats affiliés dans les changements impliqués par le scénario retenu. Il veillera à une mise en œuvre en plusieurs étapes (arrimage des territoires, financement, coordonnateurs interrégionaux, etc.), en tentant de faire ressortir tous les aspects administratifs, techniques et juridiques que la FRAQ devra adresser. Les contrats d'affiliation et les règlements seront notamment à étudier en profondeur, dans un objectif d'harmonisation et d'efficacité.

Le concept que ce projet est un investissement pas seulement pour la FRAQ, mais aussi et surtout pour l'avenir de l'UPA, doit guider l'ensemble des porteurs de la FRAQ du futur pour les raisons suivantes :

- Il va permettre d'assurer une relève syndicale à l'Union;
- Il va répondre à un important défi de représentation interne (400 administrateurs relève) et externe;
- Il va assurer un réseau efficace à tous les niveaux de la structure, sur les plans politique et syndical (défi de communication interne et externe);
- Il va répondre au défi d'assurer un support adéquat aux syndicats de la relève, dans un contexte de réorganisation des ressources professionnelles des fédérations régionales, qui seront désormais principalement affectées aux syndicats locaux.

Après cette année bien remplie, la FRAQ est à un tournant de son évolution. Elle doit choisir entre changer pour se développer et se donner les bons supports à son évolution, ou rester telle quelle et en subir les conséquences. Les congressistes devront se prononcer sur cette orientation générale au congrès 2012 de la FRAQ. Il reste encore de nombreuses questions à adresser et des précisions à apporter, notamment sur l'application régionale de ce projet qui va dépendre de réalités et de besoins différents, au niveau territorial, bassin de relève, dynamique existante, etc. Ce seront les prochaines étapes qui permettront de rentrer dans le détail en 2012.

La FRAQ du futur – schéma du projet retenu

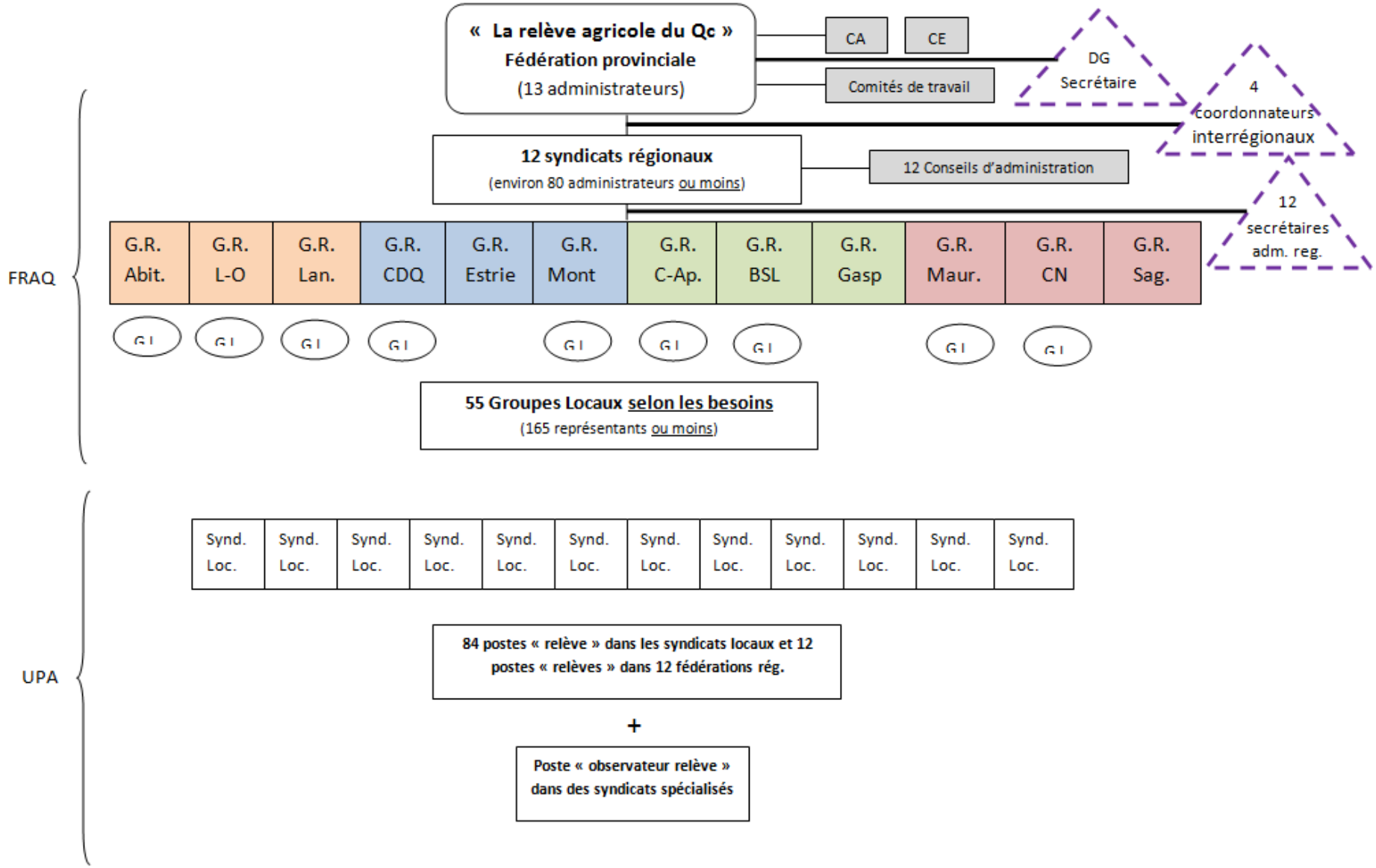

Le tour des principaux programmes

Plan en faveur de la relève agricole - MAPAQ

L'année 2008 a vu naitre le Plan d'action en faveur de la relève agricole (PFRA), doté d'une enveloppe de 10 M$ sur cinq ans, répondant à la mise en œuvre de la Politique jeunesse du MAPAQ. Ce plan vise à favoriser le démarrage et la diversification des entreprises agricoles, à améliorer la compétitivité par l'accompagnement et la formation, à réduire la capitalisation dans les premières années d'opération et la mise en valeur de bâtiments agricoles non utilisés et de fonds de terre. On retrouve, dans ce plan, quatre programmes comprenant un ou plusieurs volets auxquels il est possible d'adhérer simultanément ou successivement.

Pour sa quatrième année, le plan a encore battu son plein. L'année 2011-2012 n'est pas encore terminée, mais les demandes devraient atteindre les hauteurs de 2010-2011.

Voici le bilan préliminaire pour les quatre programmes du PFRA :

Programmes	2008-2009		2009-2010		2010-2011		2011-2012*	
	N^{bre} de projets	Montant ($)	N^{bre} de projets	Montant ($)	N^{bre} de projets	Montant ($)	N^{bre} de projets	Montant ($)
Investissement	90	1 017 976	163	1 720 291	192	182 7646	161	1 665 600
Compétences	33	18 087	62	40 525	43	29 932	21	19 936
CUMO-CUMA	9	17 821	110	124 126	143	16 8401	129	174 053
Initiatives	8	21 919	14	48 847	15	44 423	13	52 109
Total	**140**	**1 075 803**	**349**	**1933809**	**393**	**2070402**	**324**	**1 911 698**

* Préliminaire *Source : MAPAQ*

TOTAL : 1 206 projets pour 6 991 712 $

Programme d'appui à la relève agricole - FADQ

Pour l'année 2010-2011, La Financière agricole du Québec aura investi près de 10,1 M$ en aide à l'établissement en vertu de son Programme d'appui financier à la relève. En outre, 309 jeunes agriculteurs se sont vu décerner une subvention à l'établissement et 91 personnes ont reçu une subvention au démarrage. Ces quelques statistiques constituent une légère diminution des montants octroyés et une légère baisse du nombre de jeunes par rapport à l'année dernière.

Subvention		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Établissement	Nombre	355	349	292	287
	Personnes	371	374	316	309
	Montant ($)	9 809 840	10 300 000	8 580 000	8 784 900
Démarrage	Nombre	99	92	111	91
	Montant ($)	990 000	920 000	1 110 000	910 000
Encadrement	Nombre	417	381	87	
	Montant ($)	625 500	571 500	130 000	
Contribution de l'intérêt	Montant ($)	750 400	1 144 300	451 800	424 400
Total	**Montant ($)**	**12 175 740**	**12 935 800**	**10 271 800**	**10 119 300**

Source : FADQ

Fonds coopératif d'aide à la relève agricole – La Coop fédérée et le Mouvement Desjardins
Rappelons que ce fonds, mis en œuvre en 2008 par La Coop fédérée et rapidement bonifié par le Mouvement Desjardins, vise à promouvoir la coopération, à développer les compétences et à contribuer financièrement à l'établissement de la relève.

Ce fonds est permanent et d'une durée maximale de trois ans pour les bénéficiaires. Il implique pour les candidats le membership à une coopérative locale, à une caisse Desjardins et à la FRAQ. Il se destine à des jeunes, propriétaires (au moins 20 % des parts), formés en agriculture (DEP ou plus ou équivalence), pleinement engagés en agriculture.

L'ensemble des volets financiers de chacun des deux partenaires actuels peut représenter, pour un jeune qui s'y qualifierait, un montant de 28 433 $ sur trois ans en argent sonnant. Le Fonds, initialement doté d'un budget de 600 000 $ de La Coop et de 50 000 $ de Desjardins, est géré par un conseil d'administration indépendant de cinq personnes dont trois proviennent de La Coop, une du Mouvement Desjardins et une autre de la FRAQ.

Cette année, pour la troisième cohorte de bénéficiaires, 72 jeunes se sont vus aidés dans leur processus d'établissement pour le Volet La Coop fédérée, tandis que cinq autres jeunes ont été les gagnants 2011 du Volet Aide à l'établissement Desjardins.

Le Conseil d'administration de La Coop fédérée a décidé de renouveler sa participation à ce fonds pour une autre période de trois ans, avec un budget de 1,5 M$.

Programmes d'aide par spécialité

Programme d'aide au démarrage de producteurs laitiers
Pour 2011, les 12 prêts de 12 kgs de quota se répartissent comme suit : trois prêts dans la région de la Beauce, deux prêts dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean et un dans chacune des régions du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie et de Saint-Hyacinthe. Le 10 novembre dernier, la Fédération a procédé au tirage d'un prêt d'aide au démarrage entre les deux seuls candidats encore éligibles pour 2011. Le tirage a eu lieu après le retrait de la candidature d'un producteur sélectionné en juin dernier pour recevoir un prêt. C'est un producteur de la région de Saint-Hyacinthe qui a finalement été favorisé par le hasard.

Programme d'aide à la relève en production avicole
Suite à la suspension du programme en 2009 après la constatation d'irrégularités, il a été revu et relancé en 2010. Nous n'avions pas eu la chance de nous faire expliquer ce nouveau programme, mais à la lecture du règlement, il est clair qu'un jeune ne peut démarrer dans la production avec ce programme, à moins d'une parenté avec un producteur.

Programme pour l'établissement de nouveaux producteurs d'œufs d'incubation
Ce programme, qui prévoit l'octroi d'un prêt permanent de contingent de 900 000 oeufs d'incubation de poulet à chair à un nouveau producteur tous les trois ans, a finalisé la sélection d'un candidat 2011 pour la deuxième édition du programme. La FRAQ est présente sur le comité de sélection.

Programme d'aide à la relève en œufs de consommation
En 2011, le 7e projet de démarrage d'entreprise avec le prêt de 5 000 poules pondeuses a été attribué à l'automne. La FRAQ est également présente sur le comité de sélection.

Programme d'aide dans le veau de grain
C'est la nouveauté 2011!
Fin octobre dernier, la Fédération des producteurs de bovins du Québec nous informait de la mise sur pied d'un nouveau programme d'allocation d'historique de référence destiné à la relève dans le veau de grain. Un encart publicitaire dans La Terre de chez nous en a fait la promotion sous l'intitulé « Recherchons premier de classe ».
La direction de la mise en marché du veau de grain a reçu la FRAQ pour en faire un résumé et remettre le classeur des procédures 2011.

Ce programme alloue un historique de référence de 653 veaux de grain (modèle 1) au meilleur dossier de candidature selon une grille de notation.

Critères d'admissibilité :

- Être âgé d'au moins 18 ans et d'au plus 40 ans le 31 décembre de l'année où le candidat soumet sa candidature;
- N'avoir jamais été choisi comme candidat de la relève ayant reçu le meilleur pointage.

Critères d'évaluation :

- Formation sur 10 points;
- Occupation agricole une fois le projet en cours sur 20 points;
- Production agricole principale sur 10 points;
- Implication du candidat (part d'entreprise) sur 10 points;
- Expérience pertinente en agriculture sur 20 points;
- Perspectives de viabilité du projet (plan d'affaires) sur 20 points;
- Respect des règles environnementales sur 10 points.

Cette première édition, venue à échéance le 1er décembre 2011, a permis de soumettre deux dossiers complets au comité de mise en marché du veau de grain, menant à un gagnant.

Acquis et gains syndicaux

Nouveaux avantages à la carte de membre

Partenariat avec La Terre de chez nous
Qui ne connaît pas le journal agricole La Terre de chez nous? En 2011, il offre un rabais de 50 % sur le tarif régulier des abonnements papier et virtuel à tous les membres de la FRAQ. Les 50 numéros annuels papier passent donc de 76 $ à 38 $, et les abonnements virtuels de 41 $ à 20 $.

Exemption de contribution à la FPBQ
Créée en 1989, la Fédération d'agriculture biologique du Québec (FABQ) a pour mandat de représenter tous les producteurs et les productrices biologiques du Québec et de défendre les dossiers qui les touchent directement.
Elle vise également à faire reconnaître l'agriculture biologique auprès des consommateurs et des intervenants en lien, de près ou de loin, avec ce secteur. On retrouve, au sein de cette organisation, quatre syndicats provinciaux spécialisés (lait, grains, sirop et viandes biologiques) et un comité de production en horticulture biologique.

Depuis le 1er janvier 2011, la FABQ offre l'adhésion gratuite aux membres de la FRAQ. Valide pour deux ans, cette adhésion gratuite représente un rabais de 200 $.

Partenariat avec Pfizer
Depuis 2011, la FRAQ peut compter sur Pfizer, un partenaire important. Pfizer soutient en effet financièrement la FRAQ, est un partenaire actif du DéfiFRAQ par la mise à disposition de manettes interactives et un soutien technique, et offre également un avantage à la carte de membre.

En effet, tout membre de la FRAQ œuvrant en production animale (Par exemple : les secteurs laitier, bovins de boucherie, ovins, etc.) a pu se voir offrir 250 points ''PLP'' en 2011 dans le cadre du PROGRAMME DE LOYAUTÉ PFIZER (PLP).

Maintien des ententes
Par ailleurs, la FRAQ a renouvelé ou maintenu les partenariats liés à la carte de membre suivants : 25 % de rabais chez SIGA à l'achat des logiciels ou lors de l'activation d'un module (SIGAPorc, SIGAFinance, SIGAChamp et SIGABoeuf), 50 % de rabais pour les services de comptabilité et fiscalité de l'UPA (jusqu'à hauteur de 200 $), une exemption de contribution à la Fédération des producteurs de fraises et framboises (un an pour les fraises, deux ans pour les framboises), l'accès au Fonds coopératif d'aide à la relève et aux bourses d'étude de la FRAQ.

Notons également l'augmentation substantielle du nombre de partenaires qui appuient la FRAQ dans ses diverses activités tout au long de l'année.

Bourses et prix

Bourses d'études
Soucieuse de promouvoir la formation en agriculture et d'encourager la relève à poursuivre ses études en prévision de son établissement, la FRAQ remettait à chaque année des bourses d'étude de niveau professionnel et collégial. En 2011, elle a innové en augmentant le montant des bourses et en remettant une bourse d'excellence à trois niveaux d'études. Ainsi Jean-Philippe Morneau de Rimouski, qui a étudié au Centre de formation professionnelle Mont-Joli a reçu 500 $, Véronique Martel de Saint-Alexis de Montcalm, qui a étudié au cégep régional de Lanaudière s'est vu attribuer 750 $, et Thomas Morier de Saint-Damase, qui a étudié à l'ITA de Saint-Hyacinthe puis à l'Université Laval pour un BAC en agronomie a reçu 1 000 $. Attribuées en partenariat avec La Financière agricole, ces bourses visent à souligner les résultats académiques et l'implication communautaire de la relève agricole.

Prix Relève

Chaque année, la FRAQ décerne son prix « Relève agricole » à une personne, un intervenant ou une organisation qui sait placer la relève agricole et l'établissement au cœur de ses priorités d'action. En 2011, la FRAQ accordait son prix au Mouvement Desjardins qui, depuis des années, fait preuve d'un très fort engagement auprès de la relève agricole. C'est sans aucun doute le plus grand partenaire privé du mouvement de la relève depuis bon nombre d'années.

Au niveau provincial, cela fait déjà plus de 10 ans que nous sommes épaulés par cet organisme. Ce fut un de nos plus fidèles partenaires d'Agrigénie, aussi bien au niveau financier qu'au niveau des questions et de sa participation en tant que juge et lecteur. Le Mouvement Desjardins a également pris les devants en se joignant en 2009 à La Coop fédérée et à la FRAQ pour le Fonds coopératif pour la relève agricole. Dernièrement, il s'est joint au gouvernement et au Fonds de solidarité FTQ pour bâtir et financer le Fonds d'investissement pour la relève agricole.

Prix Distinction

Un prix « Distinction », soulignant les efforts d'une personne pour sa contribution au mouvement de la relève au niveau local ou régional, a été remis cette année à un méritant : M. Steeve Chénard de l'Association de la relève agricole de la Côte-du-Sud pour son dévouement, son dynamisme et ses idées.

SUIVI DES RÉSOLUTIONS

Résolutions non traitées en 2010	Demandes	Résultats
Subventions au démarrage et à l'établissement	- à la Financière agricole du Québec (FADQ) ✓ d'augmenter la subvention à l'établissement de niveau 1; ✓ de bonifier le montant de la subvention au démarrage à 20 000 $; ✓ de considérer un montant équivalant à la prime à l'établissement comme valeur de garantie lors de l'acquisition d'une entreprise agricole.	Représentations auprès de la FADQ à plusieurs reprises – Résolution déposée à la Table transfert et établissement de l'UPA. La stratégie étudiée est de travailler de concert FADQ/UPA/FRAQ à regarder une complémentarité avec du financement fédéral. Il avait été convenu d'analyser cette possibilité dans le cadre du chantier national de la relève agricole, notamment au niveau des ateliers de travail. Le chantier n'ayant pas eu de suite en 2011, la question reste en suspens.
Programme pour la relève en production acéricole	- à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) ✓ de mettre en place un programme pour permettre l'accessibilité à la propriété d'entreprises acéricoles pour la relève apparentée et non apparentée répondant à l'âge de l'admissibilité à la FRAQ; ✓ de réserver un pourcentage des nouvelles émissions de contingent exclusivement destiné à la relève.	Représentation auprès de la FPAQ – demande déposée auprès du comité Contingentement de la FPAQ. Le comité a étudié notre demande, bonne réceptivité, mais pas de suite donnée, car pas de nouvelle émission de contingent à venir.

Résolutions traitées en 2011	Demandes	Résultats
Priorité d'achat de quotas laitiers	- à la Fédération des producteurs de lait du Québec ✓ de rendre possible l'achat de quotas jusqu'à 24 kg/mg, prioritairement aux jeunes de la relève laitière.	Présence d'une relève sur le comité quotas de la FPLQ mis en place en 2011. Les principales orientations prises dans ce comité ont été présentées au CA de la FRAQ, par M. Denis Morin (CE FPLQ) et Mme Geneviève Rainville (DG Recherches économiques PFLQ). Le contexte actuel de manque de quotas ne permet pas d'aménagements.
Critère d'admissibilité pour la subvention à l'établissement – revenu principal	- à La Financière agricole du Québec ✓ d'accorder 100 % de la subvention à l'établissement aux personnes qui présentent un plan d'affaires rentable dans une perspective d'en vivre à temps plein, compte tenu des conjonctures actuelles, et ce, même s'ils ne retirent pas la majeure partie de leurs revenus de leur activité agricole.	*Demande peu documentée et donc difficile à porter. Brièvement abordé avec la FADQ.*
Élaboration d'un système de bonification lié à une agriculture durable	- au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ✓ de créer un nouveau système de subventions basé sur la bonification d'actions durables (actes environnementaux, valorisation du milieu agricole, occupation du territoire, diversification agricole et meilleure pratique de gestion) en complémentarité avec le système actuel.	Abordé lors d'une discussion avec le ministre de l'Environnement. C'est davantage un changement de mentalité à long terme, qui devrait concerner toute l'industrie.

Résolutions traitées en 2011	Demandes	Résultats
Consolidation de la formation agricole	- aux syndicats régionaux de relève agricole sous coordination de la Fédération de la relève agricole du Québec ✓ de faire des pressions en région pour que des comités bipartites clientèle/institutions d'enseignement soient créés, afin de suivre l'évolution des programmes et des besoins de la clientèle, notamment dans le contexte de la révision actuelle des programmes de formation. (1) - à la Table de concertation en formation agricole ✓ de travailler à l'élaboration d'une stratégie concertée sur la qualification par la formation, afin d'augmenter le nombre de diplômés DEC. (2) - au Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports ✓ de s'assurer en région du maintien et du financement des formations, là où la clientèle en fait la demande. (3)	(1) Mandat donné aux régions de voir à la mise sur pied de comités bipartites avec les institutions scolaires. (2) Discuté au sein de la Table de concertation en formation agricole : un des énoncés de collaboration 2011-2014 est la mobilisation des partenaires pour la qualification de la main-d'œuvre et la valorisation de la formation, des métiers et des carrières en agriculture. (3) Suivi fait auprès du MELS concernant un cas particulier en Beauce : le cours en AEC est donné à partir de janvier 2012.
Protection des terres agricoles du Québec	- à l'Union des producteurs agricoles et au gouvernement provincial ✓ de s'assurer que les terres achetées par des étrangers soient absolument cultivées par ces mêmes personnes, ✓ de voir à ce qu'un renforcement de la loi de la protection du territoire agricole soit instauré immédiatement sur le dézonage des terres agricoles pour des vocations autres que la pratique agricole, à l'exception du morcellement visant à établir une relève agricole ou une unité de transformation de produit agricole à la ferme.	Dans le mémoire de la FRAQ sur le Livre vert, il y a un paragraphe sur le contrôle partiel du prix des biens de production, où la question des terres est abordée. Préoccupation partagée par l'UPA : une étude sur le phénomène de l'accaparement des terres agricoles au Québec est demandée à l'IREC – résultat des recherches au Congrès de la FRAQ.

LA FRAQ REMERCIE SES PARTENAIRES ANNUELS

UPA L'Union des producteurs agricoles

Canadian Young Farmers' Forum
La Table pancanadienne de la relève agricole

BANQUE NATIONALE

Pfizer Santé animale

SCF UPA Service de comptabilité et de fiscalité

FABQ Fédération d'agriculture biologique du Québec

SIGA

Desjardins

La Coop

fcc Financement agricole Canada

Association des producteurs de fraises et framboises du Québec

La Terre de chez nous

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

La FRAQ Fédération de la relève agricole du Québec
de l'école à la terre

555, boul. Roland Therrien - bureau 105 - Longueuil, Québec J4H 4E7
Tél. : 450 679-0540 - poste 8299 / Télécopieur : 450 679-2375
www.fraq.qc.ca